



BASSIN MOBILE

VAIMANE'E

**FÉDÉRATION TAHITIENNE
DE NATATION**



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
EN CHARGE DE LA PRÉVENTION
DIRECTION DE LA SANTÉ



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



DJS



Caisse de Prévoyance Sociale



CONTRAT
DE VILLE
DE LA RÉGION DE LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE



AIR TAHITI NUI



MAISONS
SPORT
SANTÉ
En Vie d'Activité



GRUPE
OPT



PARTENAIRE OFFICIEL

LE DISPOSITIF VAIMANE'E

Depuis janvier 2022, la **Fédération Tahitienne de Natation** propose des **activités Sport-santé** au travers du dispositif fédéral **Vaimane'e** (bassins mobiles transportables) afin de faciliter le recours à l'activité physique en amenant la pratique **dans le lieu et habitude de vie des polynésiens**.

Le dispositif **Vaimane'e** vise :

- à **l'apprentissage du savoir sécuritaire de la natation** auprès des enfants d'écoles maternelles et élémentaires mais aussi,
- à **la pratique d'activité physique à tout âge de la vie** en ciblant particulièrement les personnes les plus éloignées d'un mode de vie actif,
- à **la formation d'encadrants à l'Aisance aquatique**.

La FTN souhaite poursuivre le déploiement du projet courant 2023 avec l'acquisition d'un second bassin mobile.

1 ANNÉE ET DEMI
de fonctionnement

8 COMMUNES
touchées

2539 BENEFCIAIRES
enfants et adultes





CONSTATS

La **Fédération Tahitienne de Natation** relève que l'un des principaux freins au savoir-nager en Polynésie française est la **difficulté liée aux transports** éloignant les populations des quartiers du milieu lagunaire et des infrastructures sportives.

Lors des stages fédéraux du **PISAN** (Programme d'Insertion Sociale par les Activités de la natation) et du **PJAN** (Plan J'Apprends à Nager), les évaluations initiales du Sauv'nage ont démontré que près de **60% des enfants** des quartiers ne savaient pas nager.

C'EST QUOI ?

✓ La mise à disposition d'un bassin mobile fédérale :

Le bassin mobile Vaimane'e s'implante au sein même des **écoles maternelles**, notamment parce qu'elles disposent de terrain plat et d'un accès sécurisé. Le lieu d'installation du bassin est déterminé en concertation avec la DGEE et la commune.

Le bassin mobile est accompagné d'un **véhicule type « utilitaire »** dans lequel est placé le matériel d'entretien de la piscine et sert également de local pour le stockage du matériel pédagogique et de secours.

Sa durée d'implantation est en moyenne **de 12 semaines soit 2 périodes scolaires** dans chacune des communes de l'île. L'objectif étant de toucher un maximum de personnes préalablement identifiées directement dans leur lieu de vie.



✓ La mise à disposition de l'équipe fédérale Vaimane'e :

Les activités aquatiques et terrestres du Vaimane'e sont encadrées par des **maîtres-nageurs sauveteurs** et **éducateurs diplômés** qui sauront répondre aux différentes attentes des publics. L'ensemble des actions du dispositif sont gérées par une **coordinatrice** sous l'autorité du directeur technique de la FTN.

✓ La prise en charge des coûts de fonctionnement Vaimane'e par la FTN :

Coût moyen prévisionnel par bassin
2 périodes scolaires d'implantation 12 sem.
≈ 4 000 000 XPF

Frais de prestation
(Educateurs/Coordination)

Frais administratif et pédagogique

Frais d'entretien

Frais d'assurance

LES OBJECTIFS

Le projet **Vaimane'e – bassins mobiles itinérants**, vise à l'apprentissage du savoir sécuritaire de la natation auprès des enfants et à la pratique d'activité physique à tout âge de la vie afin de :

- **Permettre l'acquisition** de savoirs sportifs fondamentaux indispensables pour l'épanouissement, la santé, l'autonomie et la sécurité.
- **Apporter une proximité** dans l'offre de la pratique d'activités physiques à des fins de sécurité, de bien-être et de santé dans les quartiers prioritaires par le biais d'un programme gratuit répondant aux besoins, aux attentes et aux capacités de chaque pratiquant enfant et adulte.
- **Recréer du lien** culturel entre l'eau et la population dans le but de l'amener vers une pratique autonome et régulière.
- **Faciliter le recours à l'activité** pour les enfants, les adultes et les personnes atteintes de maladies chroniques en amenant la pratique dans leur lieu et habitude de vie.
- **Initier et accompagner** les personnes en longues maladies à la pratique d'une activité physique aquatique adaptée.
- **Lutter contre l'isolement social**, les comportements sédentaires et le désœuvrement par le biais des activités physiques devant être perçu comme source de plaisir s'inscrivant dans un programme personnalisé Sport-santé.



LES PUBLICS CIBLES

Le projet **Vaimane'e – bassins mobiles itinérants**, cible particulièrement les personnes les plus éloignées d'un mode de vie actif au sein des quartiers prioritaires de Tahiti et de Moorea afin de favoriser l'adoption d'un comportement de santé pour l'ensemble des publics visés :

► **Les enfants (4-12 ans)** → Acquisition d'une aisance suffisante ou des compétences nécessaires pour évoluer en sécurité dans le milieu aquatique par le biais de 3 programmes :

1° **PAA** : Plan Aisance Aquatique

2° **PJAN** : Plan J'Apprends à Nager

3° **PISAN** : Programme d'Insertion Sociale par les Activités de la Natation

**AISANCE
AQUATIQUE**



► **Les adolescents et jeunes adultes (13 – 24 ans)** → souhaitant accéder à une activité loisir et sportive favorisant le collectif, les échanges et la confiance en soi.

► **Les adultes, matahiapo et matuatua** → souhaitant faire ou reprendre une activité physique **pour améliorer leur état de santé** et présentant ou non une problématique de santé (en situation de surpoids ou d'obésité, en situation de vieillissement, le diabète, l'hypertension, l'arthrose, la lombalgie, suite d'un AVC ou un cancer, autres).



LE PARTENARIAT

CHAQUE PARTIE S'ENGAGE A :

LA FÉDÉRATION	LA DGEE	LA COMMUNE
⇒ Coordonner le dispositif Vaimane'e	⇒ Assurer le lien entre les écoles, les directeurs/trices, les enseignants et l'équipe fédérale	⇒ Mettre à disposition un gardien pour la sécurité de la zone d'implantation hors activités Vaimane'e
⇒ Mettre en oeuvre des formations d'Encadrant à l'Aisance Aquatique	⇒ Favoriser la formation d'Encadrant à l'Aisance Aquatique pour les enseignants	⇒ Equiper le lieu d'implantation d'électricité (pompe), d'un tableau électrique comprenant un télérupteur permettant de couper la pompe du bassin
⇒ Mettre à disposition une équipe de MNS formés et assurer l'encadrement et la surveillance des séances des activités de la natation	⇒ Transmettre les renseignements suivants : listes des classes par école (avec nom/prénom/mail des enseignants et effectif) et listes des élèves par classe (nom/prénom et date de naissance)	⇒ Aménager le lieu d'implantation de douches, de vestiaires et de sanitaire
⇒ Assurer l'hygiène et la sécurité du bassin	⇒ Assurer l'encadrement du groupe-classe lors des séances de natation à l'Aisance Aquatique	⇒ Mettre à disposition des agents techniques en soutien de l'équipe fédérale afin d' aider à l'installation et la désinstallation du bassin
⇒ Mettre en place les planning d'occupation des créneaux et assurer le suivi des effectifs	⇒ Assurer l'encadrement du groupe-classe lors des activités hors natation	⇒ Permettre le remplissage et la vidange du bassin en début et fin de période d'implantation
⇒ Délivrer les diplômes/attestations de participation à chaque enfant en fin de cycle	⇒ Assurer l'encadrement de la vie collective des séances de natation (transport, vestiaire, toilette, etc.)	⇒ Assurer le transport des classes jusqu'au lieu d'implantation du bassin mobile
⇒ Financer le projet avec le soutien de ses partenaires institutionnels et privés	⇒ S'assurer de la non contre-indication des enfants identifiés à la pratique de la natation et du respect des règles d'hygiène et de sécurité (maillot, bonnet, douche, accès interdit au bassin sans MNS)	⇒ Identifier les personnes bénéficiaires du dispositif dans la commune hors natation scolaire et transmettre la liste à la FTN

LES PERSPECTIVES



Calendrier prévisionnel 2023/2024

	Bassin mobile n°1	Bassin mobile n°2
Périodes 2 et 3	HITIAA	FAAA
Périodes 4 et 5	TAIARAPU-OUEST (TOAHOTU, VAIRAO, TEAHUPO)	MAHINA
Périodes 6 et 7	PAEA	PAPEETE (PRIVÉ)

Calendrier prévisionnel 2024/2025

	Bassin mobile n°1	Bassin mobile n°2
Périodes 2 et 3	MOOREA-MAIAO	PIRAE
Périodes 4 et 5	PAPARA	ARUE
Périodes 6 et 7	TAIARAPU-EST (TARAVAO, FAAONE, PUEU, TAUTIRA)	PUNAAUIA

QUELQUES EXEMPLES





LES PARTENAIRES VAIMANE'E



Les partenaires institutionnels du Vaimane'e :

 <p>MINISTÈRE DE LA SANTÉ EN CHARGE DE LA PRÉVENTION DIRECTION DE LA SANTÉ</p>	<p>Ministère de la Santé en charge de la prévention et de la Protection sociale généralisée - Direction de la Santé</p>
 <p>Caisse de Prévoyance Sociale</p>	<p>Caisse de Prévoyance Sociale</p>
 <p>AGENCE NATIONALE DU SPORT</p>	<p>Agence Nationale du Sport - Mission d'Appui Technique Jeunesse et Sport</p>
 <p>DJS</p>	<p>Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Prévention de la délinquance - Direction de la Jeunesse et des Sports</p>
 <p>DGE</p>	<p>Direction Générale de l'Education et des Enseignements</p>
<p>Les communes</p>	

Les partenaires officiels du Vaimane'e :

 <p>AIRTAHITI NUI</p>	<p>Air Tahiti Nui</p>
 <p>GROUPE OPT</p>	<p>OPT Groupe</p>